

COMPTE- RENDU DE LA REUNION DE QUARTIER

Du 1^{er} octobre 2021

mise à jour le 4 avril 2022.

SECTEURS CONCERNES : AVENUE VICTOR HUGO, RUE DE SAINT GILBERT, ALLEE DE LA FORET, RUE BOIS PLANTE

Le Maire ouvre la séance en indiquant que l'objectif des réunions de quartier est la rencontre entre les élus de la ville et ses habitants, basée sur le dialogue et la courtoisie dans le respect de chacun et l'acceptation du débat contradictoire.

AVENUE VICTOR HUGO

- Problème de tampons provoquant du bruit lors des passages des poids lourds notamment. Celui situé au n° 195 est particulièrement source de gêne de jour comme de nuit.

Les tampons défectueux ont été remplacés.

- Manque d'éclairage au n° 175

Un problème de panne de nacelle oblige la collectivité à faire appel à une entreprise privée qui nécessite un coût non négligeable. Nous regroupons plusieurs points défectueux afin de minimiser les coûts d'intervention, ceci explique parfois des longs temps de dépannage.

A ce jour, cette nacelle étant toujours en réparation, la ville de Fumay procède ponctuellement à des remises en état de l'éclairage public.

- Dangerosité au niveau des bouches d'avaloirs en bordure des trottoirs

Une réflexion pluriannuelle va être mise en place pour répertorier et remédier à cette problématique.

- Manque d'entretien au niveau de la ruelle située près des bureaux ONF

L'entretien a été pris en compte par les services de la voirie.

- Vitesse excessive des véhicules sur l'avenue Victor Hugo

Il est constaté, par les riverains, une vitesse excessive des poids lourds de plus en plus nombreux sur cet axe plus fréquenté en raison de la proximité de l'A 304 à Rocroi.

Plusieurs solutions sont évoquées :

- Limitation de la vitesse à 30 kms/heure,
- Davantage de panneaux à 50 kms/heure,
- Mise en place d'un feu tricolore intelligent,
- Réalisation d'un rond-point,
- Dépassements dangereux etc...

La circulation, dans cette avenue, a fortement augmenté depuis l'ouverture de l'A304. Le Conseil Départemental a procédé à un diagnostic sur 14 jours en deux points de la rue qui a permis de comptabiliser le passage de 1500 véhicules dont 15 % de poids lourds.

Des études ont été menées avec le Conseil Départemental et les services de la Préfecture (écluse routière, déhanchement routier, confection d'un rond point, installation d'un radar ou les feux dits de « récompense ». Certaines propositions ne sont pas retenues et le bilan de ces concertations sera communiqué aux riverains.

Après réflexion, la mise en place de feux « récompense » sera prochainement effectuée.

- Réalisation de passages piétons supplémentaires
Cette demande sera étudiée avec les services de la ville

ECART SAINT GILBERT

- Baraquement en mauvais état (verrue)
Ce dernier n'est pas propriété de la commune et relève donc du domaine privé.

- Encombrants sur la voie publique tels que véhicules immobilisés, pneus, pots d'échappement etc ... et mauvais stationnements devant des habitations gênant la sortie de véhicule.

Les élus ont rencontré les riverains concernés et une proposition leur sera adressée.

- Remise en place d'une barrière
Cette demande sera traitée.

RUE DU BOIS PLANTE

- Vols constatés dans cette zone et demande de surveillance par les forces de l'ordre

Il est constaté que les élus ne sont pas informés de ces faits donc les habitants sont invités à faire remonter ces informations auprès du service de police municipale ou des élus.

Monsieur BERNIER explique qu'il existe un système d'alerte intitulé « PanneauPocket » permettant d'envoyer toutes les informations, signalements et alertes rapidement. Cette formule est déjà utilisée dans plusieurs villes du Grand Est.

Quant à la vidéo projection, le système datant de 2016 est complètement hors service et n'a pas bénéficié de contrat de maintenance. Plusieurs contacts ont été engagés pour la rénovation de ce système mais il préconisé d'attendre l'arrivée de la fibre qui permettra une meilleure fiabilité dans la transmission des données et la possibilité d'obtenir des aides financières.

En conclusion, Monsieur le Maire remercie les personnes présentes et rappelle qu'il tient une permanence, chaque mercredi matin de 10 à 12 heures, en mairie annexe, sur rendez-vous.

Contact : maire@fumay.fr ou 0.24.41.10.34.

Le sujet du manque de médecins sur la commune est évoqué et fait l'objet de recherches par un cabinet mandaté par la Communauté de Communes qui a la compétence en ce domaine.

Un centre de soins non programmé devrait voir le jour prochainement à l'hôpital de Fumay avec un accueil prévu de 8 à 20 heures.
